



LANGOUSTE

Palinurus spp.
Panulirus spp.
Jasus lalandii

→ BIOLOGIE

Langouste rouge européenne (*Palinurus elephas*)

FAMILLE
Palunuridae.

TRAITS DISTINCTIFS

Corps allongé de couleur rouge à brun-violet, carapace bombée latéralement et recouverte de tubercules pointus, deux paires d'antennes, pinces très atrophiées, rostre effilé, tête recouverte de fortes épines.

HABITAT

Espèce benthique qui vit sur les fonds rocheux, proche des côtes, à quelques mètres ou dizaines de mètres de profondeur en Atlantique Nord-Est et en Méditerranée.

ALIMENTATION

Échinodermes et mollusques. Cette espèce peut être nécrophage.

MATURITÉ SEXUELLE (longueur du céphalothorax)

76-77 mm (femelle) ; 82,5 mm (mâle).

PÉRIODE DE FRAI

D'août à septembre.

LONGÉVITÉ

10-15 ans.

Les épines qui ornent la carapace de la langouste ainsi que ses antennes lui servent de bouclier efficace. De plus, la rétraction rapide de son abdomen (queue) la propulse hors d'atteinte de ses ennemis.

Éléments clés

- Les langoustes font l'objet d'une exploitation intense dans le monde entier.
- La situation des stocks des différentes espèces de langouste est très variable.
- Les stocks qui se portent le mieux sont :
 - les stocks australiens de langouste d'Australie ;
 - les stocks de la mer de Caraïbes de langouste des Caraïbes ;
 - les stocks de langouste du Cap de la côte sud de l'Afrique du Sud.
- L'exploitation des différentes espèces de langouste font l'objet de règles précises de gestion.



• Tous les océans, mers tropicales et tempérées



• Casier
• Chalut de fond
• Filet maillant
• Trémail



• Aucun élevage

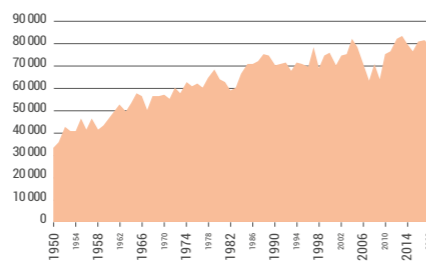
PÊCHE

La langouste est une espèce très recherchée. Elle est ciblée par de nombreuses pêcheries à travers le monde.

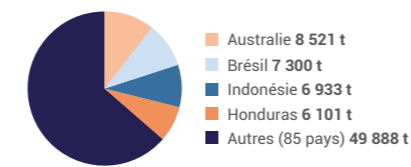
La langouste des Caraïbes est la plus pêchée au monde (35 545 tonnes en 2018), devant la langouste d'Australie (8 097 tonnes en 2018). Elle est exploitée principalement par le Brésil (en Atlantique Sud-Ouest) et le Honduras (en Atlantique Centre-Ouest). La langouste d'Australie est pêchée dans l'est de l'océan Indien.

Dans les eaux européennes, les espèces exploitées sont la langouste rouge européenne et la langouste rose. Ces deux espèces ont fait l'objet d'une importante exploitation, dans les années 50, par les caseyeurs bretons, le long et au large des côtes bretonnes et de la côte ouest africaine. Les langoustiers « mauritaniens » de la pointe Bretagne, qui exploitaient les eaux d'Afrique de l'Ouest, étaient concentrés dans les ports finistériens de Camaret et de Douarnenez. Par la suite, en raison de l'exclusion des navires français des eaux nationales étrangères, du partage de la ressource avec d'autres nations européennes et du déclin des stocks, les débarquements français ont chuté drastiquement, passant de quelque 3 000 tonnes par an (3600 tonnes en 1961) à 55 tonnes en 2018. La flotte belge n'est pas autorisée à débarquer ces espèces.

DÉBARQUEMENTS MONDIAUX DE LANGOUSTE (toutes espèces confondues) (en tonnes)
Source FAO 2020/2021



PRINCIPAUX PAYS PÊCHEURS DE LANGOUSTE (toutes espèces confondues) (en tonnes)
Source FAO 2020/2021



→ AUTRES ESPÈCES

de langouste commercialisées sur nos marchés :

LANGOUSTE VERTE (*Panulirus regius*) fréquente les eaux de l'Atlantique-Est et du nord-ouest de la Méditerranée.

LANGOUSTE DES CARAÏBES, dite de Cuba ou encore appelée langouste blanche (*Panulirus argus*), vit en Atlantique Ouest (des Bermudes et de la côte Est des États-Unis au golfe du Mexique) et dans la mer des Caraïbes. Elle fréquente aussi la côte brésilienne. Maturité sexuelle : 69-91 mm.

LANGOUSTE ROSE ou LANGOUSTE DE MAURITANIE (*Palinurus mauritanicus*)

présente du nord de l'Irlande au sud du Sénégal et en Méditerranée occidentale.

LANGOUSTE DU CAP (*Jasus lalandii*) vit dans les eaux occidentales d'Afrique du sud, du sud de la Namibie au cap de Bonne-Espérance.

LANGOUSTE D'AUSTRALIE (*Panulirus cygnus*), fréquente les côtes occidentales de l'Australie. Maturité sexuelle : 65-80 mm (6/7 ans).

GESTION DES STOCKS

Les pêcheries de langouste font, dans la plupart des cas, l'objet de règles précises de gestion visant la pérennité des stocks et la durabilité de l'activité. Parmi les règles communes d'exploitation, l'instauration d'une **taille minimale** de capture réglementaire vise à protéger les immatures. Cette taille varie en fonction des espèces.

Dans les eaux européennes, la pêche de la langouste (toutes espèces confondues) est assujettie à une **taille minimale de 95 mm*** en Atlantique Nord-Est (taille portée à 110 mm en France et en Cornouaille anglaise), et de 90 mm en Méditerranée. De nombreuses pêcheries, dans tout le monde, instaurent des **périodes de fermeture** de plusieurs mois, notamment durant la période de mue ou lorsqu'il y a une forte proportion de femelles grainées. **L'interdiction de capture des femelles grainées est en vigueur pour de nombreux stocks**, c'est le cas en France depuis 2016 pour la zone Atlantique-Manche.

Les **données déclaratives** se sont améliorées au cours de ces dernières années, et ce, au niveau mondial. Néanmoins, il arrive que des **captures frauduleuses** hors des contraintes imposées par les gestionnaires des pêcheries (notamment le non-respect de la taille minimale) soient pratiquées.

Depuis le 1^{er} juin 2019, tous les navires bretons sont obligés de marquer les langoustes débarquées afin de suivre au mieux l'évolution de la pêcherie de Palinurus elephas et d'en améliorer sa gestion. Le dispositif devrait être déployé à terme sur les autres régions de la façade Manche Ouest et Atlantique.

Exemple de réglementation de pêcheries de langouste

Panulirus argus des Bahamas

- Saison fermée du 1^{er} avril au 31 juillet.
- Taille minimale (queue) : 14 cm.
- Taille minimale (céphalothorax) : 8,90 cm.
- Permis de pêche obligatoire.
- Taille de casier réglementée : 91,5 cm de longueur, 61 cm de largeur et 61 cm de hauteur.
- Interdiction de pêcher les langoustes grainées.

Jasus lalandii d'Afrique du Sud

- Saison fermée du 1^{er} mai au 15 novembre.
- Taille minimale (entière) : 80 mm.
- Permis obligatoire pour la pêche récréative avec un maximum de 4 langoustes par personne et par an.
- Interdiction de pêcher les langoustes grainées.
- TAC⁽¹⁾ fixé pour la pêche professionnelle et pour la pêche récréative.

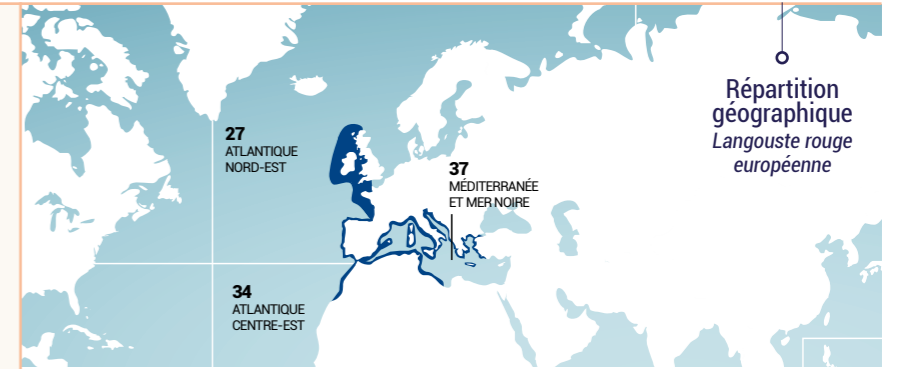
Palinurus elephas côtes Atlantique-Manche en France

- Saison fermée du 1^{er} janvier au 31 mars.
- Taille minimale (céphalothorax) : 110 mm.
- Interdiction totale de capture des langoustes femelles grainées.
- Plusieurs zones d'interdiction de pêche.



ECO LABELS

- **MSC • Deux pêcheries sont certifiées** (une australienne de *Panulirus cygnus*, une aux Bahamas de *Panulirus argus*).



Répartition géographique
Langouste rouge européenne

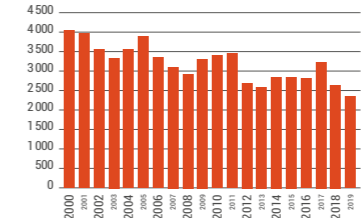
ÉTAT DES STOCKS

	STOCKS	REMARQUES
Langouste des Caraïbes (<i>Panulirus argus</i>)	Mer des Caraïbes	Les stocks de Puerto Rico, St. Thomas/St. John et St. Croix (dernières évaluations 2020) sont en bon état, le stock du golfe du Mexique (dernière évaluation 2005) n'est pas surpêché mais l'état de sa biomasse est inconnu et celui des côtes du Brésil est dans un état préoccupant (Université de Pernambuco 2015).
Langouste d'Australie (<i>Panulirus cygnus</i>)	Côte Ouest de l'Australie	Ce stock est exploité durablement et la biomasse est en légère augmentation depuis quelques années (Gouvernement de l'Australie 2020).
Langouste rouge européenne (<i>Palinurus elephas</i>)	Manche Ouest et Atlantique	Après un fort déclin au siècle dernier, la situation du stock s'améliore suite aux mesures de gestion adoptées par la profession et aux programmes de suivi scientifique. En effet, l'absence de gestion durant près de 70 ans a entraîné une forte surexploitation de cette ressource (Ifremer).
	Mer Méditerranée	L'état de la ressource n'est pas connu avec précision mais la forte pression de pêche semble avoir réduit l'abondance de cette espèce (Université de l'Égée 2020).
Langouste rose (<i>Palinurus mauritanicus</i>)	Mauritanie	Ce stock est dans un état préoccupant à cause d'une forte pression de pêche (IMROP ⁽²⁾ 2019).
Langouste verte (<i>Panulirus regius</i>)	Atlantique Nord-Est	Cette espèce ne fait pas l'objet de suivi scientifique. État inconnu de la ressource.
	Mauritanie	Les stocks nord et sud de langouste sont probablement surexploités. En Mauritanie, la taille minimale légale de capture, de 21 cm, n'est pas toujours respectée et de nombreuses femelles ovigères (qui portent des œufs), de toutes tailles, sont régulièrement débarquées (FAO 2010).
Langouste du Cap (<i>Jasus lalandii</i>)	Afrique du Sud	Les efforts de gestion portent leurs fruits. Cette espèce n'est plus menacée par la surpêche sur la côte Sud. En revanche, le stock situé sur la côte Ouest est en péril, l'effort de pêche est trop important et la pêche illégale y perdure.



CONSOMMATION

IMPORTATIONS DE LANGOUSTE (toutes espèces confondues) EN FRANCE (en tonnes)
Source FranceAgriMer 2020



Le marché d'Europe occidentale est approvisionné par des apports locaux très limités (quelques centaines de tonnes) et par des produits importés des quatre coins du monde, soit vivants, soit surgelés. Les importations françaises et belges sont composées à presque 85 % de langoustes surgelées (en queue principalement) et 15 % de langoustes sous autres formes (vivantes, cuites ou crues non surgelées, toutes formes confondues). Les principales sources d'approvisionnement sont : les Bahamas (*Panulirus argus*), les États-Unis (*Panulirus argus*), le Nicaragua (*Panulirus argus*), l'Australie (*Panulirus cygnus*) et l'Afrique du Sud (*Jasus lalandii*).

Recommandation d'achats

- À privilégier : **langouste d'Australie** de la côte Ouest australienne ; **langouste des Caraïbes** de la mer des Caraïbes ; **langouste du Cap** de la côte Sud de l'Afrique du Sud.
- À privilégier les individus pêchés au casier.
- Privilégiez les individus ayant une taille > à leur taille de maturité sexuelle.
- À éviter : **langouste rose** de Mauritanie ; **langouste rouge européenne** de Méditerranée ; **langouste du Cap** de la côte Ouest de l'Afrique du Sud.
- À consommer avec modération : **langouste des Caraïbes** du golfe du Mexique ; **langouste verte** de l'Atlantique Nord-Est ; **langouste rouge européenne** des côtes de l'Atlantique.

* Longueur mesurée à partir de l'arrière de l'une des orbites jusqu'à la bordure distale du céphalothorax.

(1) Total admissible de captures

(2) Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches